

15 mars 2013

Original: anglais

(13-1421) Page: 1/5

Comité des mesures sanitaires et phytosanitaires

CAS D'ENCÉPHALOPATHIE SPONGIFORME BOVINE AU BRÉSIL – RAPPORT FINAL¹

COMMUNICATION PRÉSENTÉE PAR LE BRÉSIL

La communication ci-après, reçue le 12 mars 2013, est distribuée à la demande de la délégation du Brésil.

- 1. Le Brésil a notifié son premier cas d'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB) le 7 décembre 2012, dès confirmation du diagnostic par le laboratoire international de référence de l'OIE (AHVLA), situé à Weybridge (Royaume-Uni). Le protocole de notification s'est déroulé conformément aux procédures établies par le Manuel brésilien de notification des cas d'ESB, joint au dossier transmis à l'OIE lors du classement du Brésil parmi les pays présentant un risque d'ESB négligeable.
- 2. Le cas d'ESB qui a été enregistré au Brésil concerne une vache indigène élevée à des fins de reproduction. L'animal est mort à l'âge de 13 ans environ et avait reçu une alimentation à base de fourrages et de compléments minéraux tout au long de sa vie productive.
- 3. Alors qu'il procédait à l'examen quotidien des animaux, un employé de l'exploitation Boa Sorte, dans la commune de Sertanópolis (État de Paraná) a constaté que l'un d'entre eux était en décubitus. Le jour suivant (dimanche), ayant été informés de la mort de l'animal en question (moins de 24 heures après le premier constat), les services vétérinaires de l'État se sont rendus sur place pour enquêter. Il a alors été décidé de prélever des échantillons en vue d'un diagnostic de la rage, qui est endémique dans la région.
- 4. La carcasse a été enfouie comme il se doit dans une tranchée profonde, à l'endroit même où l'animal était mort. Il n'y a donc eu aucun risque de contamination de la chaîne alimentaire humaine ou animale.

1 LABORATOIRE ET ENQUÊTE ÉPIDÉMIOLOGIQUE

- 5. Comme le prévoit le protocole brésilien de surveillance des syndromes neurologiques, l'échantillon a été envoyé en laboratoire d'abord en vue du diagnostic de la rage, puis de diagnostics différentiels.
- 6. Le 15 juin 2012, le laboratoire national de référence, LANAGRO/PE, a identifié la première trace de prion dans un échantillon bovin provenant du Brésil. Le Ministère de l'agriculture, de l'élevage et de l'alimentation (MAPA) a tout de suite engagé une série de tests, sur le terrain et en laboratoire, pour vérifier l'exactitude des renseignements qui avaient été fournis.

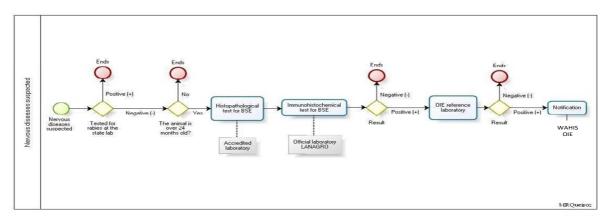
1.1 Vérification des procédures de laboratoire

7. L'enquête a montré qu'une surcharge momentanée du système de diagnostic des encéphalopathies spongiformes transmissibles (EST), due à un incendie dans le service

¹ Ce document a été établi à partir de la Note technique émanant du Département de la santé animale du Ministère brésilien de l'agriculture, de l'élevage et de l'alimentation.

d'histopathologie de l'un des laboratoires du réseau agréé, a en partie compromis le traitement des échantillons selon le protocole national applicable (figure 1).

Figure 1* – Déroulement des examens en laboratoire pour les syndromes neurologiques et première notification de l'ESB



- 8. Pour remédier aux problèmes de diagnostic et améliorer le traitement des échantillons et la communication des données au sein du réseau de laboratoires de diagnostic des EST, le MAPA a notamment pris les mesures suivantes:
 - a. élaboration et mise en œuvre d'un nouveau système informatique: "Sistema de Encefalopatias Espongiformes Transmissíveis (SEET)", mis en service le 1^{er} janvier 2013 pour repérer plus facilement les retards éventuels dans le traitement et la communication des résultats des examens;
 - b. aide financière pour la mise en œuvre de la technique Western dans le laboratoire LANAGRO/PE;
 - c. recrutement de professionnels afin de renforcer la capacité opérationnelle du laboratoire LANAGRO/PE;
 - d. recrutement d'un pathologiste pour le diagnostic des EST au laboratoire LANAGRO/MG;
 - e. contrôles techniques plus fréquents dans les laboratoires agréés du réseau.

1.2 Enquêtes sur le terrain

- 9. La présence d'un prion ayant été confirmée en juin 2012, le MAPA a envoyé sur place des vétérinaires des services fédéraux pour vérifier que les autorités sanitaires de l'État de Paraná (ADAPAR) avaient bien appliqué les procédures notifiées et mener des enquêtes complémentaires.
- 10. Les enquêtes sur le terrain ont été conduites conformément à l'article 11.5.3, point 3b, du Code sanitaire pour les animaux terrestres de l'OIE, et ont porté sur les animaux nés dans la même zone que l'animal mort de l'ESB, dans les 12 mois qui ont précédé ou suivi sa naissance. Au cours de l'enquête, les renseignements fournis par l'ADAPAR à propos de l'âge de l'animal, de son alimentation et des exploitations agricoles dans lesquelles il a séjourné, ont tous été vérifiés en détail, comme cela est indiqué ci-après.

1.2.1 Exploitations agricoles dans lesquelles l'animal a séjourné

11. L'animal atteint d'ESB est né entre août et décembre 1997 dans l'exploitation Água do Índio, située dans la commune de Cianorte (État de Paraná) et appartenant à la Companhia de Melhoramento Norte do Paraná (CMNP). Il a été vendu, avec 24 autres animaux, à l'exploitation Santo Antônio, située dans le même État, dans la commune de Sertanópolis.

^{*} En anglais seulement.

12. L'animal a séjourné dans son exploitation d'origine pendant 15 à 20 mois, puis dans la seconde exploitation jusqu'à sa mort, à l'âge de 13 ans environ. Aucun élément n'a permis d'établir que des aliments pour animaux ou d'autres composants alimentaires potentiellement contaminés, qui pourraient faire suspecter une alimentation à base de farines de viande et d'os (FVO), avaient été utilisés dans ces exploitations. En outre, l'animal était né en 1997, un an après l'interdiction par le Brésil de l'utilisation de protéines de ruminants dans l'alimentation des bovins.

1.2.1.1 Exploitation Água do Índio-Cianorte/PR

- 13. L'exploitation Água do Índio, dans laquelle est né l'animal atteint d'ESB, se consacrait à la production de bovins de boucherie. Les bouvillons y étaient sevrés avant d'être envoyés dans d'autres exploitations de la CMNP implantées dans l'État de Paraná pour y être engraissés. Les femelles servaient principalement de femelles de remplacement pour les autres exploitations de la CMNP. Quelques-unes, âgées de 36 mois au plus, étaient aussi vendues à des exploitations n'appartenant pas à la CMNP.
- 14. Tous les animaux de l'exploitation Água do Índio ont été marqués au fer du sigle "CMP" sur la jambe gauche et de leurs mois et année de naissance sur la partie droite de la tête.

1.2.1.2 Exploitation Santo Antônio/Exploitation Boa Sorte-Sertanópolis/PR

- 15. Le 13 avril 1999, au cours d'une vente aux enchères organisée dans la commune de Londrina (État de Paraná), le propriétaire de l'exploitation Santo Antonio a acheté 25 génisses issues de l'exploitation Água do Índio, âgées de 15 à 20 mois.
- 16. En 2003, à la suite du décès de son propriétaire, l'exploitation Santo Antônio a été divisée entre les héritiers en trois exploitations distinctes: Santo Antonio, Boa Sorte et Vale Verde, et les animaux ont été répartis en conséquence. Des 25 animaux achetés à l'exploitation Água do Índio, 10 se sont retrouvés dans l'exploitation Boa Sorte et 2 dans l'exploitation Vale Verde. L'animal atteint d'ESB était l'un des 10 animaux de l'exploitation Boa Sorte.

1.2.2 Animaux de la cohorte

- 17. La direction de la CMNP impose l'élimination (abattage) des bovins de boucherie lorsqu'ils atteignent l'âge de dix ans, ou avant en cas de problèmes de reproduction, conformément à la procédure opérationnelle normalisée qui est appliquée dans les exploitations du groupe dans le cadre de la certification ISO 9000. Il n'y avait donc pas de bovins âgés de plus de dix ans dans les exploitations de la CMNP et, par voie de conséquence, il n'était pas possible de détecter un quelconque autre cas d'ESB parmi les animaux de la cohorte.
- 18. D'août 1996 à décembre 2001, l'exploitation Água do Índio a vendu 4 946 animaux à 44 exploitations qui n'appartenaient pas à la CMNP, dont 4 751 à 43 exploitations disséminées dans 31 communes de l'État de Paraná et 195 (le reste) à une exploitation de la commune de Paranhos, dans l'État du Mato Grosso do Sul. Tous ces animaux étaient destinés à la reproduction.
- 19. Il a été possible de retrouver l'ensemble des animaux de la cohorte, dispersés dans ces 44 exploitations. Onze ont été retrouvés vivants, tous étaient âgés de plus de 15 ans et en bonne santé. Comme indiqué, neuf animaux se trouvaient dans l'exploitation Boa Sorte et deux dans l'exploitation Vale Verde.
- 20. L'ADAPAR a commencé par identifier et placer sous surveillance chacun des animaux de la cohorte. Bien qu'en bonne santé, les animaux ont ensuite été abattus sur place, dans des conditions décentes. Des échantillons de cervelle ont été prélevés pour des tests d'ESB et les carcasses ont été enfouies dans une tranchée profonde, en un lieu approprié de l'exploitation.
- 21. Tous les tests ont été effectués par le laboratoire LANAGRO/PE. Ils ont tous été négatifs.

1.3 Observations générales relatives à l'enquête

- 22. Les résultats des enquêtes sur le terrain corroborent les données techniques disponibles sur le système brésilien de production des bovins de boucherie et permettent certaines observations importantes, à savoir:
 - L'exploitation Água do Índio appartenait à une entreprise commerciale qui se consacrait, entre autres activités, à l'élevage, mais qui cherchait surtout à produire des animaux destinés à être engraissés dans d'autres exploitations du même groupe. Des animaux de remplacement y étaient également produits. L'entreprise était gérée selon la certification ISO 9000, qui établissait des lignes directrices pour la réforme des animaux de plus de dix ans.
 - L'exploitation Boa Sorte, dans laquelle l'animal atteint d'ESB a passé la majorité de son existence, gère la totalité du cycle de production. Toutefois, l'élevage n'est pour elle qu'une activité secondaire par rapport à l'agriculture, qui constitue sa principale source de revenu. Elle ne gère donc qu'un petit troupeau, qu'elle soumet à un contrôle quotidien des naissances, avortements et maladies, en particulier lorsqu'il est composé d'animaux âgés. Ce mode de gestion aurait permis, le cas échéant, de détecter tout autre cas d'ESB qui se serait déclaré par la suite.
 - Il a été reconnu que toutes les exploitations visées par l'enquête appliquaient un système de gestion caractérisé par une alimentation à base de fourrages et de compléments minéraux. Ce système de gestion est commun à 95% environ des élevages brésiliens de bovins de boucherie et est considéré comme réfractaire à l'ESB classique.
 - Le nombre d'animaux de la cohorte retrouvés vivants au cours de l'enquête était celui escompté, étant donné l'âge que ces animaux devaient avoir atteint (plus de 15 ans). Il n'est pas fréquent que des animaux vivent jusqu'à un âge aussi avancé dans les élevages brésiliens de bovins de boucherie.

2 SYSTÈME DE SURVEILLANCE

- 23. À partir de 1997, la surveillance de l'ESB a été incluse dans le système de surveillance de la rage, maladie endémique parmi les herbivores dans certaines parties du territoire brésilien. Depuis cette date, toute suspicion ou apparition de maladies neurologiques dans les populations bovines doit être déclarée et les EST ont été ajoutées à la liste des maladies faisant l'objet de mesures de défense de la santé animale.
- 24. Les procédures d'échantillonnage adoptées par le Brésil pour la prévention de l'ESB sont entièrement conformes aux normes de l'OIE, telles qu'elles sont définies au chapitre 11.5 du Code sanitaire pour les animaux terrestres (Code terrestre). Ces normes sont conçues pour identifier les cas d'ESB avec un niveau de confiance de 95%, en tenant compte de plusieurs facteurs qui influent sur les symptômes de cette maladie, comme la démographie de la population bovine, la sensibilité des tests et le nombre total de tests effectués sur les populations à risque. Tous ces facteurs sont pris en considération à travers des valeurs cibles à atteindre par les pays, qui sont précisées dans le tableau 1 de l'article 11.5.21 du Code terrestre. Ce tableau ventile les valeurs cibles en fonction de la taille de la population bovine adulte et du type de surveillance.
- 25. Cela étant posé, en termes de taille de l'échantillon et de prévalence escomptée, le Brésil entre dans la catégorie des pays ayant une "population bovine adulte (24 mois et plus) de plus de 1 000 000 de têtes", selon le tableau 1 de l'article 11.5.21 du Code terrestre. Les pays relevant de cette catégorie doivent atteindre une valeur de 150 000 points dans le cadre de la surveillance pour être reconnus comme présentant un "risque d'ESB négligeable". Or, lorsque le Brésil avait obtenu cette reconnaissance de l'OIE, en mai 2012, il avait atteint une valeur excédant 2 500 000 points, c'est-à-dire plus de 15 fois supérieure à la valeur requise pour cette catégorie.
- 26. Le Brésil a prélevé des échantillons d'animaux appartenant à chacune des quatre sous-populations décrites par le Code terrestre et de chaque classe d'âge.

3 MESURES D'ATTÉNUATION DU RISQUE

- 27. Depuis 1990, le MAPA applique des mesures préventives pour empêcher l'apparition de cas d'ESB. Ces mesures ont été régulièrement mises à jour pour tenir compte des données scientifiques disponibles et des recommandations du Code terrestre.
- 28. Il faut souligner que chacune des mesures d'atténuation du risque adoptées par le Brésil et notifiées à l'OIE qui ont permis de qualifier de négligeable le risque d'ESB dans le pays sont toujours appliquées. Ces mesures sont les suivantes:
 - contrôle des importations d'animaux de la race bovine, de leurs produits et sous-produits, pour empêcher l'introduction de l'agent de l'ESB;
 - contrôle de la production des aliments destinés aux ruminants, pour empêcher la transmission de l'agent, s'il est présent;
 - retrait, pendant l'abattage, des matériaux à risque comme: la moelle épinière, la cervelle, l'iléon distal, les yeux et les amygdales, qui sont détruits et non envoyés à l'équarrissage;
 - stérilisation des farines de viande et d'os (à 133 °C, pendant 20 minutes, sous 3 bars), pour rendre l'agent moins infectieux, si celui-ci est présent;
 - surveillance orientée vers la détection précoce de la maladie afin de vérifier l'efficacité des mesures de prévention et d'atténuation du risque;
 - éducation sanitaire et perfectionnement technique en vue d'assurer une formation continue de l'ensemble des professionnels intervenant à chaque niveau de la politique sanitaire, à titre officiel ou privé, et d'établir et publier régulièrement des données techniques à l'intention des consommateurs.

4 OBSERVATIONS FINALES

- 29. À sa $80^{\text{ème}}$ Session générale, en mai 2012, l'OIE a reconnu que le Brésil présentait un risque d'ESB négligeable. Le pays satisfaisait à tous les critères énoncés dans le Code terrestre et continuait de les appliquer pleinement, comme cela a été mentionné.
- 30. Le Brésil estime que l'apparition de ce cas isolé d'ESB n'est pas due à une défaillance des procédures mises en place pour atténuer le risque, puisque ces procédures fonctionnent parfaitement et que l'animal malade était âgé de plus de onze ans.
- 31. La notification de ce cas d'ESB n'ayant pas conduit à une modification du statut épidémiologique du Brésil, la Commission scientifique pour les maladies animales (CSMA/OIE) a décidé, à sa dernière réunion (du 4 au 8 février 2013), de continuer à le classer parmi les pays présentant un risque d'ESB négligeable.
- 32. Au vu des renseignements susmentionnés, des résultats de l'enquête épidémiologique menée par les services vétérinaires brésiliens et du rapport de l'AHVLA selon lequel, "bien que l'interprétation soit compromise par la mauvaise qualité de l'échantillon et son historique de fixation incertain, il est impossible de ne pas remarquer que l'échantillon semble présenter certaines caractéristiques de l'ESB de type H, plutôt que de type L ou C", les services vétérinaires brésiliens considèrent qu'il s'agit d'un cas d'ESB atypique (rare et spontané).
- 33. Il faut souligner que l'animal en cause a été enterré à l'intérieur de l'exploitation agricole où il est mort et qu'il n'est pas entré dans la chaîne de transformation de la viande; en conséquence, il n'a représenté aucun risque de contamination.
- 34. Sur la base de ces résultats, le Département de la santé animale/SDA/MAPA considère que l'enquête relative au cas d'ESB au Brésil est close, comme il ressort du rapport final qui a été transmis aux pays par l'intermédiaire du Système mondial d'information sanitaire de l'OIE (WAHIS).